

**Procès-verbal**

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

<b>Présents :</b>		<b>Absents :</b>	
Catherine Boire	Parent	Isabelle Boisvert	Parent
Benoît Champagne	Parent	Francine Maillet	Enseignante
Annie-Claude Dépelteau	Parent		
Louise Lapierre	Parent		
Maryse Lecavalier	Parent		
Benoit Martineau	Parent		
Sarah Rodrigue	Parent		
Ode Champigny	Enseignante		
Amélie Jacques	Enseignante		
Caroline Leclerc	Enseignante		
Julie Couture	Enseignante		
Sabrina Duranleau	Enseignante		
Vicky Perron	Enseignante		
Bruno Grandmaison	Soutien		
Jean-Gabriel Bolduc	Professionnel		
Patrick Martineau	Communauté		
Marie-Jeanne Adam	Représentante des élèves		
Clara St-Pierre	Représentante des élèves		
Marie-Josée Grimard	Secrétaire		
Guylaine Thibodeau	Directrice par intérim		

**1. Ouverture de la réunion**

Madame Catherine Boire ouvre la séance à 18 h 32 et constate le quorum.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Catherine Boire nous présente l'ordre du jour.

Il est proposé par madame Caroline Leclerc, appuyé par madame Louise Lapierre, et résolu :  
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

---

### 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2023

Il est proposé par madame Annie-Claude Dépelteau, appuyé par madame Julie Couture, et résolu :

QUE le procès-verbal du 6 décembre 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### 4. Suivi au procès-verbal du 6 décembre 2023

Madame Guylaine Thibodeau fait quelques suivis au procès-verbal de la dernière réunion, soit :

- Elle mentionne qu'elle n'a toujours pas beaucoup de nouvelles sur la mise à jour de notre site Internet, mais que ce dossier est une priorité pour elle, d'autant plus que les portes ouvertes et l'inscription approchent à grands pas.
- Elle a vérifié si nous pouvons donner des constats d'infraction aux élèves qui vapotent. Elle nous mentionne que nous pouvons faire la demande à la Régie de police, mais nous ne pouvons pas le faire directement.
- Elle nous informe qu'une communication mensuelle sera envoyée autour du 15 de chaque mois pour informer les parents des points importants du mois suivant.
- Elle nous mentionne que la Fondation la Ruche a été approchée afin qu'un de ses administrateurs vienne pourvoir le poste vacant pour les membres de la communauté. Nous aurons une réponse prochainement, suite à leur prochaine rencontre.

### 5. Formation obligatoire membres du conseil

Madame Guylaine Thibodeau nous explique les fiches du jour.

### 6. Grille-horaire 2024-2025

Madame Guylaine Thibodeau nous présente la grille-horaire proposée et précise que nous avons la même depuis quelques années.

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

Il est proposé par monsieur Benoit Champagne, appuyé par madame Louise Lapierre QUE la grille-horaire 2024-2025 soit adoptée telle que proposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 7. Grille-matières 2024-2025 — Bilan des consultations et approbation

Madame Guylaine Thibodeau nous présente les différentes grilles-matières par niveau.

Parmi les changements soulevés, on retrouve notamment :

- Augmentation du nombre de périodes de concentration pour les élèves de CC et CP (passage de 5 à 6 périodes).
- Le nombre de périodes de concentration pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle passera de 8 périodes à 7 périodes (soit 6 cours de concentration + 1 cours d'art ou d'éducation physique qui devient la 7<sup>e</sup> période). À noter que les élèves des concentrations de production vidéo et de robotique du 2<sup>e</sup> cycle, pour leur part, auront seulement 6 périodes de concentration, pour permettre de leur offrir l'art obligatoire (1 période) et l'éducation physique obligatoire (1 période).
- Les élèves du profil STE en secondaire 4 et du profil chimie/physique en secondaire 5 auront une période de concentration de moins que les autres élèves, puisqu'une de leur période de concentration sera considérée comme une période « dédiée » **obligatoire** (sauf exception), où ils devront se rendre dans leurs cours de sciences.
- Une grille distincte pour les élèves fédérés, qui ne seront plus intégrés dans les autres groupes. Le nombre d'élèves-athlètes permettra d'ouvrir un groupe par niveau.

Il est à noter que le premier cycle régulier conservera ses 8 périodes de concentration. Les enseignants rappellent l'historique des 8 périodes, et expliquent leur importance au niveau de l'encadrement des jeunes, puisqu'elles permettent aux responsables de concentration de voir leurs jeunes presque tous les jours.

De nombreux points et questions sont soulevés, notamment :

- (Bruno Grandmaison) Est-il envisageable de mélanger les élèves de CP et de CC pour leur offrir un plus grand choix de concentrations.

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

- (Marie-Jeanne Adam) Le nombre de périodes de concentration pour le 2<sup>e</sup> cycle baissant de 8 à 7 soulève des inquiétudes quant à la motivation des élèves.
- (Marie-Jeanne Adam) Préoccupations quant aux élèves qui sont dans une concentration où on travaille sur des projets à plus long terme, par exemple l'art dramatique, mais qui sont également inscrits dans le profil science et qui devront s'absenter une période sur sept pour se rendre dans leur cours de science.
- (Catherine Boire) Préoccupations pour la santé des élèves qui n'ont qu'une seule période d'éducation physique par cycle et qui ne bougent ainsi pas assez.

Mademoiselle Marie-Jeanne Adam demande pourquoi nous devons changer le nombre de périodes de concentrations alors que les horaires fonctionnaient bien jusqu'à l'année dernière. Madame Guylaine Thibodeau rappelle l'historique des changements à la grille et les intentions derrière les changements, soit d'offrir les concentrations pour tous, incluant les élèves en difficulté qui cheminent sur deux niveaux à la fois et dont la motivation scolaire est parfois très fragile.

Il est proposé par monsieur Benoît Champagne, appuyé par madame Louise Lapierre QUE la grille-matières soit adoptée telle que proposée.

Un vote est demandé par madame Vicky Perron.

Pour 12 membres  
Contre 5 membres

ADOPTÉE À MAJORITÉ

À la suite de l'approbation de la grille, les membres demandent qu'une communication claire soit transmise aux parents sur la procédure à suivre pour les choix de cours, mais également sur les impacts des choix de cours pour les futurs élèves de secondaire 4 et 5 (par exemple, que le choix des sciences aura une incidence sur le nombre de périodes de concentration). Ils souhaitent également que les membres du Conseil étudiant soient rencontrés tel qu'il avait été convenu lors de la réunion précédente du conseil, afin que la grille-matières retenue et le contexte de la grille leur soient bien expliqués.

---

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

---

### 8. Projet éducatif 2023 à 2027 — Bilan des actions et travaux à venir

Madame Guylaine Thibodeau rappelle que nous devons avoir complété le nouveau projet éducatif au plus tard le 30 juin. Le comité a déjà eu une première rencontre. Elle mentionne l'importance que les parents, les élèves et qu'au moins une personne de chaque catégorie d'emploi y participe. Annie-Claude Dépelteau et Catherine Boire réitèrent leur intérêt à s'impliquer dans le processus.

### 9. Plan de lutte à la violence — Information

Guylaine Thibodeau informe le conseil qu'alors que les résultats du sondage violence et intimidation sont habituellement présentés en décembre, le processus est maintenant sur une nouvelle rotation pour toutes les écoles du centre de services et le plan de lutte actuel est en vigueur pour une plus longue période. Un nouveau questionnaire est en préparation et les élèves seront sondés un peu plus tard cette année. Monsieur Benoit Champagne nous indique que nous avons toutefois une obligation d'ajouter au plan de lutte des mesures précises pour les actes de violence sexuelle avant le 15 septembre 2023. Madame Guylaine Thibodeau fera un suivi sur ce dossier et présentera la procédure pour approbation lors de la prochaine réunion du conseil.

### 10. Sorties éducatives — Approbation

Madame Guylaine Thibodeau présente les différentes demandes de sorties éducatives.

Il est proposé par monsieur Benoît Martineau, appuyé par madame Vicky Perron QUE les demandes de sorties éducatives soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ

Il est soulevé que pour les sorties en ski alpin au Mont Orford, des billets sont fournis à tous les élèves systématiquement, sans vérifier s'ils ont des abonnements de saison ou non, alors que plusieurs jeunes de la région en ont un. Bien que cela demande une gestion administrative supplémentaire, une réduction des frais chargés aux parents devrait être faite. Madame Guylaine Thibodeau fera des vérifications à ce sujet.

---

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

---

### 11. Représentants des élèves

Mesdemoiselles Marie-Jeanne Adam et Clara St-Pierre nous font un survol de la vie étudiante :

- Le Cannethon fut fructueux malgré les journées de grève. Cette année, ce sont les gars qui ont amassé le plus de denrées. 65 familles ont pu bénéficier des paniers qui ont été confectionnés avec celles-ci.
- La distribution de fromage a été déplacée au 21 décembre à la suite de la grève. Un total de 2 800 boîtes ont été assemblées dans la journée.
- Les membres du Comité interculturel, nouvellement créé, ont participé au grand lancement du projet de Comités interculturels scolaire en Estrie, avec 10 autres écoles de la région.
- Le SkateJam s'est tenu le 7 décembre.
- La semaine avant le congé des Fêtes, il y avait diverses activités offertes aux élèves.

### 12. Représentants des membres du personnel

Les membres du personnel enseignant nous mentionnent que :

- Les élèves d'art dramatique du 1<sup>er</sup> cycle ont présenté leur conte de Noël aux élèves de maternelle 4 ans et 5 ans de l'école Saint-Jean-de-Bosco. Ils ont également donné une 2<sup>e</sup> représentation pour les membres de leur famille.
- Les élèves de l'harmonie ont donné un concert de Noël le 19 décembre dernier.
- Le spectacle de danse qui était prévu a été reporté en janvier.
- Les enseignants de science se préparent pour l'éclipse du 8 avril. La journée du 8 avril pourrait devenir un congé pédagogique par précaution de santé publique pour les plus jeunes, mais les enseignants réfléchissent à l'idée de lancer une invitation pour venir voir l'éclipse du terrain de La Ruche.
- L'équipe-école a bien apprécié les belles petites douceurs que l'équipe de direction a offertes avant les Fêtes.

---

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

---

### 13. Représentants parents

Benoit Champagne rappelle les différentes formations gratuites offertes par la Fédération des comités de parents du Québec, qui reprendront à partir du 23 janvier. Il nous mentionne également les prochaines dates de rencontre des différents comités, soit le Comité de parents (24 janvier), le Comité consultatif des services aux EHDAA (12 février) et le Conseil d'administration du centre de services (26 mars). Louise Lapierre rappelle que l'Institut des troubles d'apprentissage offre différentes conférences en ligne auxquelles les parents peuvent s'inscrire et qui peuvent être visionnées en direct ou en différé.

Sarah Rodrigue remercie au nom des parents tout le personnel de l'école pour leur dévouement et leur travail depuis le mois d'août, sachant que la première partie de l'année en a été une très mouvementée et ardue.

Une question est posée sur la nouvelle directive du ministère sur l'utilisation des cellulaires. Madame Guylaine Thibodeau explique que nous n'aurons pas à modifier le code de vie, puisqu'il intègre déjà des règles qui respectent la directive du ministère, selon l'interprétation que le centre de services en fait.

### 14. Représentants communauté

Aucun point

### 15. Points de la direction — Informations

- La préparation de la période d'inscription est un des gros mandats du mois de janvier. Le processus d'inscription se fera probablement en deux temps, le premier pour l'inscription et le deuxième pour les choix de cours.
- La gestion des absences sera bientôt intégrée sur le portail Mozaïk — parents. Les parents pourront motiver l'absence de leur enfant sur la plateforme. Ils devront téléphoner à l'école pour motiver un retard ou une absence qui a déjà été inscrit au dossier.
- Les Portes ouvertes se dérouleront le 2 février prochain.
- Les normes et modalités pourraient éventuellement être modifiées pour l'étape 2, selon une annonce à venir du ministre de l'Éducation suite aux retards causés par

---

## Procès-verbal

de la quatrième réunion ordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 10 janvier 2024

---

la grève des enseignants. Le calendrier des communications pourrait ainsi être modifié pour allonger la 2<sup>e</sup> étape.

### 16. Questions du public

Aucune.

### 17. Correspondance

Nous avons reçu une offre de service pour le service de cafétéria.

### 18. Date de la prochaine rencontre — Mercredi, 7 février à 18 h 30 — Salon du personnel, local 2032

### 19. Levée de la réunion

Il est proposé par madame Sabrina Duranleau et appuyé par madame Louise Lapierre QUE la réunion soit levée à 21 h 19.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Signature du président

---

Signature du directeur